



Guide aux entreprises

Le chemin de la réussite entrepreneuriale en résumé



Les étapes de la réussite entrepreneuriale

		Outils de référence disponible sur le site de la MRC www.septrivieres.qc.ca/aide-financiere/soutien-aux-entreprises
Étape 1	L'idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none">• Guide de l'idée d'affaires-en ligne sur le site de la MRC
Étape 2	L'entrepreneur	<ul style="list-style-type: none">• Test autoévaluation de l'entrepreneur (en ligne sur le site de la BDC) : Autoévaluation, mesurez votre potentiel entrepreneurial BDC.ca• Guide de l'entrepreneur
Étape 3	L'évaluation du marché	<ul style="list-style-type: none">• Guide d'évaluation du marché-en ligne sur le site de la MRC
Étape 4	Le plan d'affaires ou sommaire exécutif	<ul style="list-style-type: none">• Guide du plan d'affaires-en ligne sur le site de la MRC• Guide des formes juridiques-annexe 1• Questionnaire adapté selon le projet d'affaires-sur demande à un conseiller de la MRC
Étape 5	Le financement	<ul style="list-style-type: none">• Guide des programmes d'aide financière-annexe 2• Fiche technique des programmes de la MRC-en ligne sur le site de la MRC
Étape 6	Le démarrage	<ul style="list-style-type: none">• Guide des principaux organismes d'aide technique-annexe 2
Étape 7	Le suivi	

Annexe 1 - Les formes juridiques

Types de formes juridiques (Coûts de constitution)	Description avantages et inconvénients
<p>Entreprise individuelle (enr.)</p> <p>(36 \$)</p>	<p>L'entreprise individuelle est composée d'une seule personne qui en est le propriétaire. Elle peut fonctionner avantageusement s'il s'agit d'une entreprise à peu de risque, à durée limitée ou provisoire et qui ne rapportera que des profits minimes.</p> <p style="text-align: center;"><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Elle est la plus rapide, la plus simple et la plus économique à mettre sur pied, à exploiter et à dissoudre. - Le propriétaire unique a une responsabilité financière illimitée. La faillite de l'entreprise entraîne la faillite du propriétaire. - Taux d'imposition plus élevé étant donné que les revenus de l'entreprise sont ajoutés aux autres revenus du propriétaire.
<p>Société en nom collectif</p> <p>(55 \$)</p>	<p>La société en nom collectif est une entreprise individuelle dirigée par plusieurs propriétaires tous responsables des obligations de celles-ci et qui exécutent les contrats en son nom.</p> <p style="text-align: center;"><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Sources additionnelles de capital de départ par la présence de plusieurs associés. + Pour la plupart des professionnels, c'est la seule forme juridique permise. - Chaque partenaire peut être tenu responsable de tous les engagements de la société quel que soit son pourcentage de capital. - La société en nom collectif cesse d'exister dès que survient l'incapacité ou le décès d'un des associés (sauf spécification contraire dans la convention des associés).
<p>Personne morale à but lucratif (compagnie (inc.))</p> <p>Québec (corporation à charte québécoise) : (347 \$)</p> <p>Juridiction fédérale (Corporation à charte fédérale au Québec) : (200 \$)</p>	<p>C'est de loin la forme juridique la plus employée même si elle demeure la plus complexe. L'élément de distinction principal entre les autres formes juridiques et celle-ci est que la compagnie possède une personnalité juridique propre. Cela signifie que l'entreprise devient un organisme indépendant de ses actionnaires.</p> <p style="text-align: center;"><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + La responsabilité financière de l'actionnaire se limite à sa mise de fonds. + L'actionnaire ne peut être poursuivi pour les obligations (dettes et engagements) de la firme. + L'entreprise survit au décès de son ou ses propriétaires. + L'entreprise paie elle-même ses propres impôts à un taux qui peut, dans plusieurs cas, être plus avantageux que le taux normalement payé par son ou ses propriétaires. Elle a aussi accès à certains abris fiscaux qui l'avantagent beaucoup. + La planification financière, fiscale et successorale de l'entreprise est facilitée, du fait qu'elle est distincte juridiquement et fiscalement. - Malgré qu'à la base la responsabilité financière des actionnaires se limitent à leurs mises de fonds, les créanciers, banques et locataires peuvent tout de même demander des garanties personnelles aux actionnaires. - De par sa forme juridique plus technique, ce genre d'entreprise nécessite un recours beaucoup plus fréquent aux professionnels. - La présence de plusieurs actionnaires nécessite l'établissement d'une convention entre actionnaire entraînant des coûts supplémentaires.
<p>Personne morale sans but lucratif</p> <p>(36 \$)</p>	<p>Une personne morale sans but lucratif (association personnifiée) est un groupement formé d'au moins 3 personnes qui en sont les requérants. Ceux-ci sont les administrateurs provisoires. Cette association personnifiée exerce des activités dans un but culturel, social, charitable ou autre du même genre et non pour faire des profits.</p> <p style="text-align: center;"><u>Avantages et inconvénients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Une association personnifiée a une personnalité juridique distincte des membres. + Les membres ne sont pas personnellement responsables des dettes de l'association. Leur seule responsabilité se limite au paiement de leur cotisation - Comme une association personnifiée est sans but lucratif, elle n'a pas de capital-actions et ne verse donc pas de dividendes. - Les institutions financières exigent souvent aux administrateurs qu'ils garantissent personnellement les obligations de l'association.

Annexe 2 - Les programmes d'aide financière et technique

Financement de première ligne						
Organisme	Programme	Montant maximal		Type d'entreprise		Particularité
		Subvention	Prêt	Privée	Économie sociale	
MRC de Sept-Rivières www.septrivieres.qc.ca	Soutien à l'entrepreneuriat (SE)	40 000 \$	60 000 \$	X	X	<ul style="list-style-type: none"> En fonction du nombre d'emploi crée ou maintenu Faible taux d'intérêt
	Fonds local (FLI-FLS)		150 000 \$	X	X	<ul style="list-style-type: none">
SADC Côte-Nord www.sadccote-nord.org	Stratégie Jeunesse		25 000 \$	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Avoir moins de 39 ans Congé d'intérêt de 2 ans Faible taux d'intérêt
	Fonds d'investissement		300 000 \$	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Terme allant jusqu'à 15 ans
Evol https://www.evol.ca/	Prêt conventionnel		450 000 \$	X		<ul style="list-style-type: none"> Financement pour les communautés sous représentées (femmes, immigrants, LGBTQ2+, autochtones...) : détenir au moins 25 % des parts
Industrie Canada www.canada.ca/fr/services/entreprises.html	Financement des petites entreprises du Canada (FPEC)		350 000 \$	X		<ul style="list-style-type: none"> Dépôt : toutes institutions financières Prêt garantie par le gouvernement fédéral
BDC www.bdc.ca/fr	Financement de démarrage		250 000 \$	X		<ul style="list-style-type: none"> Report des premiers versements sur le capital jusqu'à 12 mois
	Futurpreneur Canada		60 000 \$	X		<ul style="list-style-type: none"> Terme allant jusqu'à 5 ans La première année, seuls les intérêts sont remboursés.

Annexe 2 - suite

Organisme	Programme	Subvention	Prêt	Privée	Économie sociale	Particularité
Fiducie du chantier de l'économie sociale et fonds RISQ www.fiducieduchantier.qc.ca	Prêt de capital patient opérations (CPO)		250 000 \$		X	<ul style="list-style-type: none"> Sans prise de garantie
	Prêt en capital patient immobilier (CPI)		1,5M\$		X	<ul style="list-style-type: none"> Garantie de rang inférieur sur les immobilisations
	Fonds d'aide à la rénovation de l'habitation communautaire (FondsARHC)		12,2M \$		X	
CDEM www.cdem.ca	Prêt conventionnel ou subvention		1M\$	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Financement autochtone Limite selon le type d'entreprise
Service Québec en collaboration avec la MRC de Sept-Rivières www.quebec.ca/services-quebec	Soutien au travail autonome (STA)			X	X	<ul style="list-style-type: none"> Subvention salariale minimum 458\$/semaine Couverture des frais de garde
	Soutien en gestion des ressources humaines				X	<ul style="list-style-type: none"> 50 % des frais admissibles
	Subvention salariale d'insertion en emploi			X		
SEMO www.semocn.qc.ca	Contrat d'intégration au travail (CIT)			X	X	<ul style="list-style-type: none"> 20% à 85% du salaire
	Fonds intégration sphère			X	X	<ul style="list-style-type: none"> Subvention salariale
	Subvention en entreprise adaptée			X	X	<ul style="list-style-type: none"> Subvention des frais salariaux et de dépenses connexes des entreprises adaptées.

Annexe 2 - suite

Financement de deuxième ligne							
	Secteur d'activité	Subvention	Prêt	Type d'entreprise		Traitement des dossiers	
				Privée	Économie sociale	En continue	Date de tombée
Investissement Québec www.investquebec.com/quebec/fr	Général	X	X	X	X	X	
BDC www.bdc.ca/fr	Général		X	X		X	
MEI www.quebec.ca/gouv/ministere/economie	Spécifique	X	X	X	X	X	
DEC www.quebec.ca/gouv/ministere/economie	Spécifique	X	X	X	X	X	
MAMH www.mamh.gouv.qc.ca	Spécifique	X		X	X		X
FRFTQ www.fondsftq.com/fr-ca	Général		X	X		X	
Plan d'action Nordique https://plannord.gouv.qc.ca/fr	Spécifique	X		X	X	X	X
CNRC https://nrc.canada.ca/fr	R&D	X		X		X	
MAPAQ www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx	Agriculture Pêche	X		X		X	
Recyc Québec www.recyc-quebec.gouv.qc.ca	Environnement	X		X	X		X
Financière agricole www.fadq.qc.ca/accueil	Agriculture		X	X		X	
Tourisme Côte-Nord https://tourismecote-nord.com	Tourisme	X		X	X		X

Annexe 2 - suite

Aide technique de première ligne pour les premières démarches	
	Services
MRC de Sept-Rivières www.septrivieres.qc.ca	<ul style="list-style-type: none"> Aide en général pour l'élaboration d'un projet d'affaires
SDEUM www.sdeum.ca/index	<ul style="list-style-type: none"> Aide pour débiter et développer tous projets économiques pour les entrepreneurs innus
CDRQ https://cdrq.coop	<ul style="list-style-type: none"> Aide pour déterminer les modalités juridiques d'une coopérative
Entreprise Québec www.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec	<ul style="list-style-type: none"> Portail du gouvernement indiquant les principales démarches en affaires
Revenu Québec www.revenuquebec.ca/fr	<ul style="list-style-type: none"> Inscription à la TPS et TVQ et impôt des entreprises
Registraire des entreprises www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement de la forme juridique
Municipalité www.ville.sept-iles.qc.ca www.villeport-cartier.com/site.asp www.septrivieres.qc.ca	<ul style="list-style-type: none"> Règlement de zonage, permis de construction, taxes
CNESST www.cnesst.gouv.qc.ca/fr Revenu Québec www.revenuquebec.ca/fr	<ul style="list-style-type: none"> Règlement à respecter concernant l'embauche d'employé
Compagnies d'assurance	<ul style="list-style-type: none"> Assurance responsabilité civile ou assurance-salaire pour l'entrepreneur

Annexe 2 - suite

Aide technique plus spécifique selon le secteur d'activité

Investissement Québec www.investquebec.com/quebec/fr	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement pour les entreprises en productivité, innovation et croissance
CNRC https://nrc.canada.ca/fr	<ul style="list-style-type: none"> Recherche et développement
MAPAQ www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx	<ul style="list-style-type: none"> Pêche et agriculture
MEI www.quebec.ca/gouv/ministere/economie	<ul style="list-style-type: none"> Recherche, développement et innovation
ITMI https://itmi.ca	<ul style="list-style-type: none"> Industrielle, maintenance industrielle, transition numérique
CTEQ https://ctequébec.com	<ul style="list-style-type: none"> Transfert d'entreprise, cédants et repreneurs
ORPEX http://ciquebec.ca/qui-sommes-nous/les-orpex	<ul style="list-style-type: none"> Marché international, exportation
CCTT https://synchronex.ca	<ul style="list-style-type: none"> Innovation technologique et sociale
Inno-centre www.inno-centre.com	<ul style="list-style-type: none"> Agroalimentaire, manufacturier innovant, industries créatives, commerce de détail, aéronautique, transport et logistique, technologies, entreprises de service